

Demande d'Autorisation Environnementale

Pièce n°0

Composition du dossier
accompagnant la demande
d'autorisation environnementale

TELEHOUSE

Extension du datacenter
TH3 – Bâtiment P2

Magny-les-Hameaux
(78)

Janvier 2023

Composition du dossier accompagnant la demande d'autorisation environnementale

Pièce	Intitulé
Pièce 0	Composition du dossier accompagnant la demande d'autorisation environnementale Grille de correspondance entre le dossier et le formulaire CERFA n°15964*02
Pièce 1	Note de présentation non technique du projet
Pièce 2	Présentation administrative et technique du projet
Pièce 3	Capacités techniques et financières
Pièce 4	Éléments relatifs aux installations de production d'électricité
Pièce 5	Plans réglementaires
Pièce 6	Étude d'impact sur l'environnement
Pièce 7	Résumé non technique de l'étude d'impact
Pièce 8	Annexes de l'étude d'impact
Pièce 9	Étude de dangers
Pièce 10	Directive IED – Rapport de base
Pièce 11	Directive IED – Analyse des MTD
Pièce 12	Analyse de la compatibilité du projet par rapport aux arrêtés ministériels de prescriptions générales

1. INTERVENANTS

La société TELEHOUSE International Corporation Of Europe LTD (appelée TELEHOUSE dans la suite du dossier) exploite actuellement un centre de données informatiques ou datacenter (appelé TH3), au 1 rue Pablo Picasso sur la commune de Magny-les-Hameaux dans les Yvelines (78).

TELEHOUSE a pour projet de développer un nouveau bâtiment de datacenter, intitulé P2, sur le site TH3. Cette demande d'autorisation environnementale concerne ce projet d'extension.

Demandeur		TELEHOUSE 1 rue Pablo Picasso 78114 Magny-les-Hameaux www.telehouse.fr
Environnement		EODD Ingénieurs Conseils Centre Léon Blum 171/173 rue Léon Blum 69100 Villeurbanne www.eodd.fr
Expert / Conseil en datacenter		APL DATA CENTER 106 avenue Marx Dormoy 92120 Montrouge www.apl-datacenter.com
Ingénierie		CAP INGELEC 171 bis rue de Charenton 75012 Paris www.capingelec.com
Architecte		AAMH 58 rue du 42 ^{ème} de Ligne 94340 Joinville-le-Pont

2. DÉCOUPAGE DU DOSSIER

Ce dossier de demande d'autorisation environnementale est découpé en plusieurs pièces :

N°	Intitulé de la pièce	Contenu de la pièce
Pièce n°1	Note de présentation non technique du projet	Pièce destinée à faciliter la prise de connaissance par le public des informations spécifiques du projet
Pièce n°2	Présentation administrative et technique du projet	Pièce destinée à présenter techniquement le projet (détail des activités et du fonctionnement des installations) ainsi que son positionnement administratif et réglementaire (statut ICPE, IOTA, ...)
Pièce n°3	Capacités techniques et financières	Pièce destinée à présenter les capacités techniques et financières du pétitionnaire, lui permettant de conduire son projet dans le respect des réglementations en vigueur, au début, en cours d'exploitation ou en fin de vie de son projet
Pièce n°4	Éléments relatifs aux installations de production d'électricité	Pièce destinée à présenter les caractéristiques, la capacité de production, les techniques utilisées, les rendements énergétiques et les durées de fonctionnement de l'installation de production d'électricité
Pièce n°5	Plans réglementaires	Pièce regroupant les plans réglementaires du projet (plan d'ensemble au 500° et plan d'ensemble au 25000°), ainsi que tous les plans complémentaires utiles à la compréhension du dossier (étages, coupes, incendie, ...)
Pièce n°6	Étude d'impact sur l'environnement	Pièce destinée à dresser l'état initial de l'environnement du site, ainsi qu'à présenter les incidences prévisibles des installations du site sur leur environnement, en mode de fonctionnement normal, et les mesures mises en place pour supprimer, limiter ou compenser ces incidences
Pièce n°7	Résumé non technique de l'étude d'impact	Pièce destinée à synthétiser et à faciliter la prise de connaissance par le public de l'étude d'impact
Pièce n°8	Annexes de l'étude d'impact	Pièce regroupant les annexes de l'étude d'impact
Pièce n°9	Étude de dangers	Pièce destinée à présenter les incidences prévisibles des installations du projet sur leur environnement, en mode de fonctionnement anormal (en cas d'accident : déversement accidentel, incendie, explosion), ainsi que les mesures de maîtrise des risques. Pièce comprenant également le résumé non technique de l'étude de dangers et ses annexes
Pièce n°10	Directive IED - Rapport de base	Pièce destinée à présenter l'état initial de la qualité du sous-sol (liée à la Directive IED)
Pièce n°11	Directive IED – Analyse des MTD	Pièce destinée à positionner le projet vis-à-vis des Meilleures Techniques Disponibles (MTD) relatives aux grandes installations de combustion (liée à la Directive IED)
Pièce n°12	Comparaison aux arrêtés ministériels	Pièce destinée à analyser la compatibilité du projet par rapport aux arrêtés ministériels de prescriptions générales

3. CORRESPONDANCE AVEC LE CERFA N°15964*02

Éléments demandés au CERFA n°15964*02	Où trouver les éléments dans le dossier ?
---------------------------------------	---

Informations relatives à la demande d'autorisation	
Procédures concernées par l'autorisation environnementale sollicitée	Pièce n°2
Informations générales sur le projet	Pièce n°2
Identification du demandeur	Pièce n°2
Informations obligatoires sur le projet	Pièce n°2, Pièce n°6 et Pièce n°9

Pièces à joindre pour tous les dossiers		
PJ n°1	Plan de situation	Pièce n°5
PJ n°2	Éléments graphiques utiles à la compréhension des pièces du dossier	Pièce n°5 + Ensemble des pièces accompagnant la demande
PJ n°3	Justificatif de maîtrise foncière	Pièce n°2
PJ n°4	Étude d'impact	Pièce n°6, accompagnée de la Pièce n°7 (résumé non technique) et de la Pièce n°8 (annexes)
PJ n°5	Étude d'incidence	<i>Non concerné</i>
PJ n°6	Décision du cas par cas	<i>Non concerné</i>
PJ n°7	Note de présentation non technique	Pièce n°1
PJ n°8	Proposition de prescriptions (facultatif)	<i>Non concerné</i>

Volet 1 – Loi sur l'Eau et les milieux aquatiques		
PJ n°9 à 13	Assainissement collectif ou non collectif	<i>Non concerné</i>
PJ n°14 à 18	Barrage	<i>Non concerné</i>
PJ n°19 à 24	Système d'endiguement	<i>Non concerné</i>
PJ n°25 à 28	Plan gestion cours d'eau	<i>Non concerné</i>
PJ n°29 à 33	Production d'énergie hydroélectrique	<i>Non concerné</i>
PJ n°34	Prélèvements d'eau pour l'irrigation	<i>Non concerné</i>
PJ n°35 à 43	Projet Déclaré d'Intérêt Général au titre de la « Loi sur l'Eau »	<i>Non concerné</i>
PJ n°44 à 45	Épandage de boues	<i>Non concerné</i>

Éléments demandés au CERFA n°15964*02

Où trouver les éléments dans le dossier ?

Volet 2 – Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE)

Pièces à joindre pour tous les dossiers ICPE

PJ n°46	Description des procédés de fabrication, des matières mises en œuvre, ...	Pièce n°2
PJ n°47	Description des capacités techniques et financières	Pièce n°3
PJ n°48	Plan d'ensemble au 1/200° (dérogation d'échelle possible)	Pièce n°5 (échelle 1/500°)
PJ n°49	Étude de Dangers	Pièce n°9
<i>Pièces complémentaires à joindre selon la nature ou la situation du projet</i>		
PJ n°50	Demande d'établissement de servitudes	<i>Non concerné</i>
PJ n°51	Origine géographique prévue des déchets	<i>Non concerné</i>
PJ n°52	Compatibilité avec les documents cadres relatifs aux déchets	<i>Non concerné</i> (réalisée en Pièce n°8)
PJ n°53 à 56	Éléments relatifs aux installations soumises à quotas de Gaz à Effet de Serre	Pièce n°2 et Pièce n°6
PJ n°57 à 59	Justifications des Meilleures Techniques Disponibles et de la rubrique IED principale et Rapport de Base	Pièce n°10 (rapport de base) et Pièce n°11 (meilleures techniques disponibles)
PJ n°60	Montant des garanties financières	Pièce n°2
PJ n°61	État de pollution des sols dans le cadre d'une modification substantielle	<i>Non concerné</i>
PJ n°62	Avis du propriétaire sur la remise en état	<i>Non concerné</i>
PJ n°63	Avis du Maire sur la remise en état	Pièce n°2 et Pièce n°8
PJ n°64 à 67	Éléments demandés pour les éoliennes	<i>Non concerné</i>
PJ n°68	Montant des garanties financières	Pièce n°2
PJ n°69	Projet nécessitant une mise en compatibilité des documents d'urbanisme	<i>Non concerné</i>
PJ n°70	Plan de gestion des déchets d'extraction	<i>Non concerné</i>
PJ n°71 à 72	Éléments demandés pour les installations de production d'énergie supérieure à 20 MW	Pièce n°2 et Pièce n°6
PJ n°73 à 76	Éléments demandés pour les carrières de gypse	<i>Non concerné</i>
PJ n°77	Installation de tri mécano-biologique	<i>Non concerné</i>

Volet 2bis – Enregistrement

PJ n°78	Analyse de la compatibilité du projet par rapport aux arrêtés ministériels des activités relevant du régime d'enregistrement	<i>Non concerné</i>
---------	--	---------------------

Éléments demandés au CERFA n°15964*02		Où trouver les éléments dans le dossier ?
Volet 3 – Modification d'une réserve naturelle		
PJ n°79	Non concerné	
Volet 4 – Modification d'un site classé		
PJ n°80 à 88	Non concerné	
Volet 5 – Dérogation « Espèces et habitats protégés »		
PJ n°89 à 96	Non concerné	
Volet 6 – Dossier agrément OGM		
PJ n°97 à 103	Non concerné	
Volet 7 – Dossier agrément déchets		
PJ n°104	Non concerné	
Volet 8 – Dossier énergie		
PJ n°105	Autorisation d'exploiter une installation de production d'électricité	Pièce n°4
Volet 9 – Autorisation de défrichement		
PJ n°106 à 108	Non concerné	
Volet 10 – Autorisation infrastructures terrestres linéaire de transport		
PJ n°109 à 113	Non concerné	